

Première Assemblée Générale 19 septembre 1983

Québec, Le Soleil, lundi 19 septembre 1983



Le Soleil, Jacques Deschênes

Journée historique pour les personnes handicapées mentalement de la région 03. C'est hier, au patro Roc-Amadour à Québec, que l'assemblée générale donnait officiellement vie au mouvement "Personne d'abord".

Région de Québec: les handicapés mentaux ont leur mouvement

par **Andrée ROY**

Journée faste, hier, pour les quelque 200 adultes de la grande région de Québec qui vivent actuellement un handicap mental. "Personne d'abord", un regroupement qui a vu le jour au début de l'année dernière, est devenu un mouvement dûment fondé, incorporé et doté de règlements de fonctionnement par l'assemblée générale d'une quarantaine de ses membres.

Cette première assemblée générale s'est tenue au patro Roc-Amadour, à Québec. Hier matin, la liste des membres actifs du mouvement a été établie dans des ateliers de travail. Les membres actifs, par opposition aux membres de soutien, sont obligatoirement des personnes handicapées mentalement. Elles s'engagent à être actives et pleinement disponibles durant toute la durée du mandat du comité ou du club auquel elles décident de participer.

"Ceci afin d'éviter l'absentéisme, les excuses, les bonnes raisons de ne pas être à une réunion par-ci par-là... le genre de défection dont personne n'a besoin dans un mouvement comme le nôtre. C'est aussi la raison pour laquelle les membres actifs sont recrutés dans la région immédiate de Québec. Un membre de la Rive-Sud risquerait de rater des réunions importantes à cause du problème de transport", a expliqué Hélène, une des personnes-ressources ayant participé à la naissance de "Personne d'abord".

Se prendre soi-même en charge

Avec "Personne d'abord", les adultes vivant un handicap mental entendent réaliser leur prise en charge, celle de leur vie sociale, affective, communautaire, leur vie tout court... après avoir été pendant des années considérés comme incapables de le faire.

Les objectifs spécifiques de "Personne d'abord" sont de regrouper des personnes adultes vivant un handicap mental; développer une structure permanente de participation et de consultation avec les membres (Conseil des délégués); faciliter pour les membres la réalisation d'activités sociales et éducatives répondant à leurs besoins; éduquer les personnes, tant au niveau individuel que collectif, à devenir des

adultes autonomes.

En après-midi, l'assemblée a élu son premier bureau de direction, dont cinq représentants sur sept doivent être des personnes handicapées. Ghislain Bertrand en est le président, Jean-Yves Arial le vice-président, Marie Garneau la secrétaire-trésorière, Lucie Demers, Robert Turgeon, Alain Pel-

letier et Laurent Arial les administrateurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mouvement, communiquer avec "Mouvement Personne d'abord" du Québec métropolitain, 525 boul. Hamel, local A-27, Québec, G1M 2S8, au téléphone 529-9716.